



Toulouse, le 31 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien des deux rectorats : seuls les combats que l'on ne mène pas sont perdus d'avance

L'examen du projet de loi pour l'École de la confiance a débuté à l'Assemblée nationale. Ce jeudi 31 janvier, lors de son audition par la commission des affaires culturelles, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a indiqué sa décision de maintenir tous les rectorats existants et de renoncer à son projet de fusion des académies. Les élus régionaux UEDC se félicitent de cette annonce.

C'est une excellente nouvelle pour l'Occitanie car elle signifie le maintien des rectorats de Toulouse et de Montpellier. C'est un succès collectif pour celles et ceux qui, au nom de la proximité, ont mené ce combat (associations de parents d'élèves, syndicats enseignants, élus locaux et parlementaires), auquel le groupe UEDC a contribué activement.

En effet, dès le 3 octobre 2018, les élus régionaux de la Droite et du Centre avaient saisi par courrier le ministre de l'Éducation nationale. Puis, par la voix de leur collègue Brigitte Rivière, ils avaient mis la question à l'agenda du Conseil Régional en faisant adopter un vœu lors de l'Assemblée Plénière du 16 novembre 2018.

Alors que la présidente de Région et sa majorité ne jugeaient pas utile de se mobiliser au motif que « *la décision ministérielle est déjà exécutée* », les élus du groupe UEDC ont fait la démonstration que seuls les combats que l'on ne mène pas sont perdus d'avance.

Christophe RIVENQ
Président du groupe Union des Elus de la Droite et du Centre

Contact Presse :

Toulouse : Magali DAT - 05 61 33 54 48

Montpellier : Cédric DELAPIERRE - 06 61 91 84 70 – 04 34 35 77 01



@UEDC_Oc



UEDC.Occitanie

www.uedc-occitanie.fr